

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE NATATION

COLLEGE JOUFFROY D'ABBANS
SOCHAUX

Classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025



Doubs
le Département



Sochaux
Plus qu'une ville



Conditions d'admission

- Être admissible en classe de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} au collège Jouffroy d'Abbans de Sochaux pour l'année scolaire 2024-2025
- Les élèves qui ne relèvent pas du secteur de recrutement du collège de Sochaux, devront demander **une dérogation de secteur scolaire**, celle-ci devra être déposée à l'inspection académique du DOUBS **avant le 5 AVRIL 2024**, les parents peuvent se renseigner auprès de la Principale, Mme Boëls
- Résider dans une commune du Pays de Montbéliard (afin d'être externe ou demi-pensionnaire car le collège n'a pas d'internat)
- Être **licencié dans un club pour la saison 2024-2025 est fortement recommandé** (ex : ASM Montbéliard Natation)
- S'inscrire à l'association sportive du collège (U.N.S.S. 15€ + fiche d'inscription)
- Être demi-pensionnaire les jours d'entraînements, donc les mardis et jeudis

Recrutement

Le test de sélection consiste à réaliser un parcours aquatique avec diverses nages et adaptée en fonction du niveau. Il sera proposé et organisé par un entraîneur diplômé et un professeur d'EPS du collège de Sochaux.



Ce test est ouvert librement à tous les candidats et candidates.

Chaque nageur ou nageuse devra apporter la photocopie du bulletin des deux premiers trimestres de l'année en cours.

Ce test de NATATION aura lieu le :

Lundi 8 avril 2024 de 18h00 à 19h00

à la piscine de Montbéliard (18 rue Maurice Ravel)

LES INSCRIPTIONS SE FERONT SUR PLACE 15 MINUTES AVANT L'HORAIRE

INDIQUÉ : à 17h45 devant la piscine

En cas d'empêchement majeur, le candidat pourra se présenter à une autre séance. Pour cela, veuillez prendre contact avec le club de l'ASM Montbéliard Natation ou avec le collège Jouffroy d'Abbans.

L'admission dans la classe sera validée en fonction des qualités sportives et également du dossier scolaire lors de la commission d'admission.

Les résultats seront communiqués aux familles à la mi-mai.

Au maximum, 16 élèves filles et garçons, répartis dans les 4 niveaux de classe, composeront l'effectif final de la section sportive natation.

Modalités de fonctionnement de la section

Section placée sous la responsabilité de Madame la Principale du collège ainsi que sous le contrôle de la direction technique de la ligue de Franche-Comté de Natation.

Club « support » technique et logistique : **ASM MONTBÉLIARD NATATION**

Encadrement assuré par **3 éducateurs diplômés** ainsi qu'un professeur d'EPS responsable pédagogique.

Entraînement de natation composé de deux séances, intégrées au planning scolaire les mardis et jeudis de 11h00 à 12h45 (horaires modifiables selon les contraintes scolaires).

Les éducateurs sportifs participent aux conseils de classe s'ils le souhaitent, les mauvais résultats scolaires entraînent des cours de rattrapage pendant les entraînements ou l'exclusion temporaire de l'élève.

Les entraînements se déroulent sur les installations municipales de la Citédo de Sochaux.

Conditions de maintien dans la section

- Respecter le règlement spécifique de la section
- Adopter un **comportement exemplaire**
- Être **motivé, discipliné et respectueux** car la réussite ultérieure dans le domaine sportif ou professionnel en découle
- **Suivre régulièrement les entraînements de la section**, les entraînements de la section sont prioritaires sur ceux du club donc la présence est obligatoire aux deux séances hebdomadaires
- Être **licencié U.N.S.S.** pour participer aux compétitions scolaires définies par le professeur responsable de la section (Compétition académique de natation, cross, Triathlon, ...)
- Le maintien dans la section sera soumis au respect par l'élève d'un contrat pédagogique personnalisé le liant au collège et signé par lui et ses parents. En cas de problème une commission de régulation se réunit et décide des modalités de poursuite de la pratique dans la section.

Frais

- Achat de la licence U.N.S.S. (15 euros pour le 1^{er} enfant, 5 euros pour le 2^e et gratuité à partir du 3^e)
- Frais de demi-pension au moins les jours d'entraînement, donc les mardis et jeudis

Renseignements complémentaires

Madame Böels, Principale du collège Jouffroy d'Abbans de Sochaux

9, rue du collège BP 62045 25602 Sochaux

Tél. : 03 81 94 24 78

Professeur d'EPS responsable pédagogique : Mr Thomas GRECO (thomas.greco@ac-besancon.fr)

ou

ASM Montbéliard Natation (club support de la section)

18 Rue Maurice Ravel, 25200 Montbéliard

Responsable technique : Mr Romain FLIELLER (romain.asm25@gmail.com)